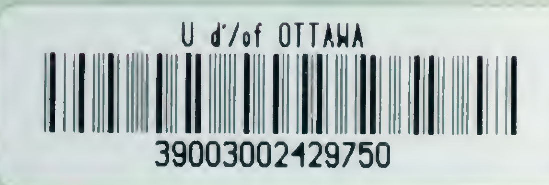
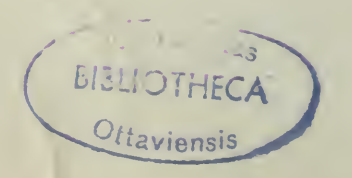
Lettres et billets

de Voltaire






BIBLIOTHECA
Ottaviensis

# LETTRES ET BILLETS

# DE VOLTAIRE

IMPRIMERIE GÉNÉRALE DE CH. LAHURE
Rue de Fleurus, 9, à Paris

# LETTRES ET BILLETS

# DE VOLTAIRE

A L'ÉPOQUE DE SON RETOUR

DE PRUSSE EN FRANCE

EN 1753




A PARIS

POUR LA SOCIETÉ DES BIBLIOPHILES

M.DCCC.LXVII



# AVANT-PROPOS.

Les lettres, & les trois requêtes que nous donnons ici doivent tout l'intérêt qu'on pourra prendre à les lire au grand nom littéraire auquel elles ſe rapportent. Nous ſavons que les relations abondent ſur le ſéjour de Voltaire à Berlin & ſur les circonſtances de ſon départ. Les *Mémoires ſur ſa vie privée*, qu'il avoit plus d'une fois promis de brûler, qu'on retrouva dans ſes papiers & qu'on s'empreſſa de publier après ſa mort, entrent ſur ce temps-là dans de fort curieux détails. Mais nous les devons tous à Voltaire, & la provenance nous avertit de nous tenir en garde; car ſi le patriarche de Ferney profeſſa toujours un grand zèle pour la vérité, c'eſt peut-être parce qu'il avoit ſenti fréquemment la difficulté de la reſpecter, quand il avoit à parler de lui-même. Comment avoit-il perdu l'amitié, la confiance de Frédéric? Comment avoit-il ceſſé de conſidérer ce prince & de le

préfenter comme le plus fage des philofophes, comme le Salomon du nord? Il nous en a bien dit quelque chofe dans ces *Mémoires*, mais la gaîté fardonique qui colore fon récit étoit, fi nous pouvons ainfi parler, une gaîté de réflexion, qu'il n'avoit pas reffentie avant de rentrer en France. Les billets autographes, les lettres & les requêtes écrites au moment même de la crife peuvent donc nous donner de nouvelles lumières fur les véritables difpofitions & les fentiments refpectifs de Voltaire & du roi de Pruffe.

Le poëte philofophe étoit refté trois années à la cour de Potfdam, en poffeffion inconteftée de la première place au milieu des poëtes, philofophes & favants de tout genre dont Frédéric aimoit à s'entourer. Eût-il eu conftamment une conduite plus réfervée, une imagination moins impétueufe, une parole plus difcrète, il n'eût pas encore évité les foupçons, la jaloufie, la mauvaife humeur de cette académie fuivant la cour, que le fouverain avoit paru vouloir affranchir de toute étiquette, & qui n'avoit pas tardé à devenir indifciplinable. Toutefois, fi le grand Frédéric fe fût contenté d'accorder aux beaux efprits avec lefquels il aimoit à fouper, liberté de tout dire en matière de religion, de morale & de politique, il n'eût peut-être jamais ceffé d'eftimer & d'aimer Voltaire; mais le héros s'étoit pris d'une belle paffion pour les vers françois, il en faifoit à la pruffienne, & bien que Voltaire, en effayant d'en adoucir la rudeffe & de les rendre moins mauvais, ex-

primât pour le génie du poëte-roi la plus apparente admiration, celui-ci étoit bien forcé de reconnoître dans Voltaire une ſupériorité comparable à celle que lui-même avoit comme homme de guerre ſur les généraux de ſon temps. On ne manqua pas de lui rapporter pluſieurs malins propos du maître : ne les eût-il pas tenus, on les eût inventés. Et quel rimeur auroit une ſenſibilité à l'épreuve de pareilles révélations? Une certaine gêne s'introduiſit donc bientôt entre Voltaire & Frédéric. « On preſſe l'orange, puis on jette l'écorce, » avoit dit le Roi. Bientôt, la Beaumelle, d'Argens, Lametrie, Baculard-Arnaud lui-même, furent traités avec la même apparence d'eſtime que l'inſulteur, juſque-là tant admiré, de Jeanne d'Arc, notre ſainte héroïne. A l'exemple de Voltaire, Frédéric avoit compoſé le *Palladium*, dont le fond ne pouvoit guère être plus ſcandaleux, mais dont la forme devoit être moins poétique. Il ſe repentit bientôt d'avoir pris Voltaire pour juge du fond & de la forme. Toujours moins aſſuré de la diſcrétion du malin confident de ſes péchés poétiques, il conſentit à ſon départ. Mais à Francfort, ville qui n'avoit pas encore le bonheur d'être ville pruſſienne, Voltaire s'y croyoit affranchi de toutes ſes terreurs précédentes, quand deux agents de Sa Majeſté pruſſienne ſe préſentent, l'arrêtent & lui déclarent qu'il demeurera leur priſonnier tant qu'il n'aura pas rendu l'œuvre de poéſie du Roi leur maître. Les malles ſont ouvertes, l'œuvre ne s'y trouve pas. Elle

étoit reſtée à Hambourg, d'où ſans doute, grâce à l'obligeance du chevalier de la Touche, agent conſulaire du roi de France, elle devoit bientôt atteindre la frontière de la France. Il fallut ſe hâter de lui faire prendre un autre chemin, celui de Francfort. Elle renfermoit bien une partie de ce qu'on y cherchoit, mais non tout ce qu'on eſpéroit y trouver. Si bien que ſur nouveaux ordres promptement donnés & reçus, Voltaire, qu'on avoit promis de laiſſer partir, auſſitôt l'œuvre de poéſie rendue, fut retenu de nouveau & ſoumis à de nouvelles avanies auxquelles il eut toutes les peines du monde à ſe ſouſtraire. Il faut avouer que les billets dont nous devons la communication à l'obligeance de notre ſavant confrère, M. de Sermizelles, ne portent pas l'empreinte de cette ironie vengereſſe que Voltaire a répandue dans les *Mémoires de ſa vie privée*. On va le voir pleurer, ſupplier, ſe repentir, écrire lui-même pour déclarer que la maladie qui menace d'abréger ſes jours ne lui permet pas d'écrire, &c., &c. Dans tout cela, rien qui ſoit à l'avantage du héros pruſſien, rien qui nous diſpoſe à plaindre trop vivement le poëte-philoſophe; rien, enfin, qui nous permette de reconnoître dans l'auteur de *Zaïre*, du *Siècle de Louis XIV* & de l'*Eſſai ſur les Mœurs*,

L'accord d'un beau talent & d'un beau caractère.

---



# LETTRES ET BILLETS

## DE VOLTAIRE ET DE MADAME DENIS

### AU CHEVALIER DE LA TOUCHE,

MINISTRE DU ROI DE FRANCE AUPRÈS DU ROI DE PRUSSE.
ET REQUÊTES DES MÊMES AU ROI DE PRUSSE,
TRANSMISES PAR LES SOINS DU CHEVALIER DE LA TOUCHE.



## I

### DE M. DE V.

Sans date (1).

Je vois arriver un courier : je conjure monſieur le chevalier de la Touche de

(1) Ce billet doit ſe rapporter à l'époque de la naiſſance du duc de Bourgogne, Louis-Joſeph-Xavier, & avoir été écrit peu de jours après le 13 ſeptembre 1751, date de cette naiſſance. Voltaire devoit être à Berlin.

me dire ſi nous avons un duc d'Anjou. Je crois oſer dire *nous*, ayant le cœur tout auſſi françois que lui-même.

---

## II

Sans date.

M. de Voltaire préſente ſes très-humbles reſpects à M. le chevalier de la Touche. Il n'a appris qu'aujourd'hui que Son Excellence avoit été incommodée. S'il n'étoit pas lui-même dans ſon lit depuis trois jours, il ne manqueroit pas de venir s'informer de ſa ſanté & lui renouveller l'expreſſion de ſon reſpectueux attachement.

---

## III

DE M. DE V.

5 janvier (1753) (1).

Je prens donc la liberté, Monſieur, ſuivant la permiſſion que vous avez bien voulu

---

(1) Cette lettre fut écrite juſtement un mois après que le pamphlet de Voltaire contre Maupertuis: *La diatribe du docteur Akakia*, eut été brûlé de la main du bourreau, ſur la place publique de Berlin.

me donner, de vous envoyer un paquet pour M. de la Reiniere : je vous ſupplie de le recommander au courier, & de lui vouloir bien ordonner de le remettre à la poſte en cas qu'il s'arrête plus de deux jours à Cologne. Comme ce paquet ne contient que des affaires de famille preſſantes (avec mon teſtament qui ne preſſe pas), il peut, ſans aucun riſque, le mettre à la poſte à Cologne, pourvu qu'il prenne toutes les précautions néceſſaires pour la ſureté de l'envoi.

Je ne puis vous dire, Monſieur, à quel point je ſuis pénétré de vos bontés ; je vous prie inſtamment d'y mettre le comble en diſant à M. de Podevils l'intérêt que vous daignez prendre à moi en général, en me regardant comme un officier de la maiſon du Roi notre maître, qui eſt ici avec un paſſeport du Roi (1), & avec une recommandation à tous ſes miniſtres, & enfin comme un homme qui vous eſt particulierement attaché. Je ne vous demande, Monſieur, que des bons offices & des marques de bienveillance qui ne vous compromettent point, mais qui puiſſent ſeulement engager M. de Podevils à fortifier par ſes repréſentations les ſentimens de bonté, de généroſité, de grandeur & d'humanité que le Roi a ſans doute dans ſon cœur comme

(1) Le Roi de France.

dans ſes écrits. Je ſuis comblé de vos bontés, Monſieur, & rempli de la reconnoiſſance la plus tendre & la plus reſpectueuſe.

V.

---

## IV

Sans date (1).

Vous avez dû, Monſieur, vous apercevoir par les lettres de Mme de P. & de M. de B. que je ne veux avoir ici de protecteur que vous, & que je ne veux ni choquer le Roi de Pruſſe ni compromettre le Roi notre maître. Vous ſentez quel beſoin j'ai d'avoir l'honneur de vous parler & de vous ouvrir mon cœur. Je ne peux ſortir; le Roi de Pruſſe ne manqueroit pas de dire que j'ai aſſez de ſanté pour aller chez vous, & que je n'en ai pas aſſez pour aller chez lui.

Je ſuis d'ailleurs réellement très-malade : je ſuis honteux de la peine que vous avez priſe ſi ſouvent de venir me conſoler; voyez ſi vous voulez que je hazarde de venir chez vous dans un de vos carroſſes, à nuit cloſe, quand il vous plaira, quand vous n'aurez rien à faire, quand vous voudrez m'entendre & me conduire. Je me flatte que l'expoſition

---

(1) Cette lettre & la ſuivante doivent avoir été écrites de Berlin vers le mois de Janvier 1753.

de toute cette tracafferie, ma réfignation & mes fentimens augmenteront encore vos bontés pour moi.

---

## V

Ce n'eft pas fans raifon, Monfieur, qu'on m'avoit dit que vous êtes le plus généreux de tous les hommes. Je l'éprouve bien dans le malheur horrible que j'éprouve pour une bagatelle. Ce malheur eft beaucoup augmenté depuis la vifite dont vous m'avez honoré. Oferois-je vous fupplier de vouloir bien envoyer demain avant dîner votre fecrétaire d'ambaffade chez un homme que ni fa maladie ni fa fituation ne laiffent en état de venir vous affurer de fon refpect & de fa tendre reconnoiffance.

V.

Jeudi au foir.

---

## VI

Je préfente mes refpects à monfieur le chevalier de la Touche. Je lui demande pardon de lui envoyer un fi gros paquet par la pofte,

mais il ne coûtera pas plus qu'une lettre de France. Je pars de Leipſig dans ce moment, & je ſerai à ſes ordres toute ma vie.

18 avril (1753).

---

## VII

S. A.

Je partis ſi tard hier, Monſieur, j'étois ſi malade que je ne pus avoir l'honneur de prendre congé de vous. Ma deſtinée a été de ſouhaiter en vain de jouir de vos bontés & de votre ſociété, & d'être inutilement dans la même ville que vous. Je vous prie de permettre que je faſſe ici mes complimens aux perſonnes qui ſont auprès de vous & à cet officier que vous m'amenâtes, qui m'a paru ſi aimable & qui ne m'a vu que ſur mon grabat. Je ne crois pas que vous ayez au monde un ſerviteur plus inutile & plus attaché que V....

Dimanche.

---

## VIII

DE MADAME DENIS A M. DE LA TOUCHE.

A Francfort, 23 juin.

Je vous ſupplie, Monſieur, de vouloir bien rendre ou faire rendre cette lettre à cachet volant en main propre au Roi de Pruſſe. Je crains que mes lettres ne lui ſoient pas rendues. Vous verrez par le contenu qu'il eſt bien eſſentiel qu'il ſoit inſtruit. Je me meurs, je ne peux vous écrire de ma main. Mon oncle, auſſi malade que moi, ſe recommande à vos bontés.

DENIS.

---

Ce qui précède eſt écrit de la main du ſecrétaire de M. de Voltaire & ſigné de Mme Denis. Ce qui ſuit, écrit au nom de Mme Denis en forme de Poſt-Scriptum, l'eſt de la main de M. de V. C'eſt apparemment le brouillon de la lettre envoyée.

## IX

Depuis ma lettre écrite, on me dit que je ſuis encore priſonniere. Je ſuis dans les convulſions de la mort. Je vous ſupplie d'obtenir la miſéricorde du Roi, & de lui faire conſidérer que lorſque mon oncle a pris le parti de vouloir ſortir le 20, tout ce que le Roi

marquoit par ses ordres étoit fait; que M. Freydag & M. Schmidt avoient la grande caisse où étoit le livre que Sa Majesté redemandoit; qu'ils avoient toutes les lettres du Roi qui s'étoient trouvées dans les papiers de mon oncle, & qu'enfin nous ne savions plus ce qu'on nous vouloit. Si, malgré toutes ces raisons, le Roi trouve que le départ de mon oncle a été trop précipité, jetez-vous à ses genoux pour le prier de lui pardonner, & assurez-le de sa soumission envers le Roi, de son respect & de son attachement, qui ne finira qu'avec sa vie.

Nous avons affaire ici à des gens qui pensent que plus ils nous tourmentent, & plus ils font leur cour à Sa Majesté Prussienne, & je suis bien sure qu'ils n'agissent pas selon les intentions du Roi, en qui nous mettons toute notre espérance & toute notre confiance. Je suis venue de Paris exprès ici, Monsieur, pour tacher de rendre à mon oncle la santé & pour chercher à tout concilier, & surtout à l'empêcher d'écrire contre Maupertuis, parce que je sais que cela déplaît au Roi. Il m'a tout promis; & le Roi verra actuellement qu'il ne fera pas un pas ni une démarche qui puisse jamais lui déplaire. Je n'ai osé parler encore au Roi de tout ce que je vous mande. Milord Marschall (1) connoit mes sentimens, &

---

(1) Keith lord Maeschal.

je puis vous jurer que je donnerois tout ce que je poſſede dans le monde pour que le Roi voulût pardonner à mon oncle & lui rendre ſa protection. Je compte ſur votre amitié, & j'eſpere que vous ferez tout ce que vous pourrez pour obtenir la miſéricorde du Roi : je vous en aurai la plus vive obligation. Mes malheurs ne ſont rien, & je les oublierai tous ſi le Roi veut bien oublier tous les torts de mon oncle & lui pardonner. Adieu, Monſieur, je ne peux vous en dire davantage, car je me ſens fort mal dans ce moment-ci.

---

Ce qui ſuit eſt également de la main de Voltaire.

Depuis cette lettre écrite, M. de Voltaire qui, de ſon côté, eſt au lit très-malade & qui ne peut écrire, joint ſa priere à celle de madame Denis : il compte ſur les bons offices de Son Excellence les plus prompts & les plus preſſans, & le ſupplie inſtamment de faire parvenir au Roi la lettre de madame Denis à Sa Majeſté.

---

## X

### LETTRE DE M. DE V. A M. FREYDAG.

A Francfort, ce 23 juin (1753).

Je ne conçois pas, Monſieur, votre colere dans notre malheur. Je ne peux avoir rien dit de déſagréable à votre laquais, puiſque je ne ſais pas l'allemand. Je lui ai dit dans les termes qu'on m'a fournis que ma niece étoit ce matin dans des convulſions mortelles, & que le docteur Müller étoit avec elle. Vous aurez ſans doute compaſſion de la veuve d'un gentilhomme, officier d'un grand Roi, qui fait deux cents lieues pour conduire ſon oncle aux eaux, & qui ſe voit traînée à pied en priſon au milieu de la populace, à qui on refuſe ſa femme de chambre, & auprès de laquelle on fait reſter votre ſecrétaire pendant la nuit, avec quatre ſoldats à ſa porte, & que vous retenez encore priſonniere, ſans qu'elle ait fait autre choſe que d'implorer pour moi la miſéricorde du Roi, & de répandre devant vous & devant M. Schmidt des larmes inutiles.

Je vous réitere, Monſieur, que j'ai obéi avec la plus profonde ſoumiſſion aux ordres du Roi, que vous m'avez donnés de bouche. J'ai fait revenir le 17 la caiſſe où étoit le livre de poéſies du Roi que S. M. redemande. J'ai

juré que je n'avois pas tranſcrit une ſeule page de ce livre ; j'ai rendu toutes les lettres que j'avois de S. M. ; je me ſuis ſoumis à lui rendre toutes celles dont il m'a honoré pendant quinze ans, & qu'on pourra retrouver à Paris. Je vous ai ſigné le 1$^{er}$ juin que je ne ſortirois pas juſqu'au retour de la caiſſe & du livre du Roi. La caiſſe & le livre ſont revenus le 17. J'avois cru ſur vos promeſſes par écrit être en droit de partir le 20, d'autant plus que je vous laiſſois ma caiſſe & tous mes effets. Je me flatte que le Roi écoutera ſa clémence en ma faveur, & qu'il aura ſurtout pitié de l'état horrible où ma niece eſt réduite & dont il ne ſait pas la moitié. Il ſait ſeulement que ma niece n'eſt & ne peut être coupable de rien. Je connois la bonté du cœur du Roi ; je lui ai demandé pardon des fautes que j'ai pu commettre en ſoutenant avec trop de vivacité une querelle littéraire. Je lui ſerai toujours attaché ; je ne dirai jamais aſſurément un ſeul mot qui puiſſe lui déplaire. J'attendrai ſes ordres avec réſignation. Je ne ſuis inquiet à préſent que pour la vie d'une femme reſpectable qui mérite l'eſtime & la compaſſion de l'Europe. J'aſſure encore une fois le Roi de ma réſignation reſpectueuſe, de mon obéiſſance à ſes ordres. Il peut compter que n'étant plus à lui, je me regarderai le reſte de ma vie comme un homme qui lui a appartenu, que je ne lui manquerai jamais. Je vous ſup-

plie de vous joindre à moi pour implorer ſa clémence, & de lui envoyer cette lettre.

---

## XI

### REQUÊTE DE MADAME DENIS A SA MAJESTÉ LE ROI DE PRUSSE.

(25 juin 1753.)

La dame Denis, veuve d'un officier du regiment de Champagne au ſervice de S. M. T. C., implore la juſtice de S. M.

La dame Denis ayant fait le voyage de Paris à Francfort, avec la permiſſion du Roi de France, ſon maître, pour conduire aux eaux de Plombieres ſon oncle attaqué d'une maladie mortelle, a été arrêtée à Francfort le 20 juin, ſur les dix heures du ſoir, par le S^r^ Dorn, ſecrétaire du S^r^ Freydag, réſident de S. M. le Roi de Pruſſe, dans l'auberge du Lion-d'Or, conduite à pied à travers la populace. On lui a ôté ſa femme de chambre, ſes laquais; on a mis quatre ſoldats à ſa porte; & le ſieur Dorn a eu l'inſolence de reſter ſeul dans ſa chambre pendant toute la nuit. Elle eſt encore priſonniere, & a été deux jours dans un état où l'on déſeſpéroit de ſa vie.

Elle eſpere que S. M. le Roi de Pruſſe aura

quelque pitié d'une étrangere traitée ſi cruellement en ſon nom ſacré qui ne ſait attendre que de la bonté & de la clémence.

Le prétexte de cette violence atroce commiſe par les ſieurs Freydag & Schmidt, l'un réſident de S. M. P., l'autre marchand de Francfort & conſeiller de ſadite Majeſté, eſt que le ſieur de Voltaire n'étoit pas encore en droit de partir de Francfort. Mais qu'a de commun ce départ avec la violence atroce exercée contre une dame qui n'a d'autre crime que d'avoir fait deux cents lieues pour remplir les devoirs de la nature & de l'amitié? On la met en priſon elle & ſon oncle qui eſt mourant, & cela parce que ſon oncle a voulu prendre le chemin des eaux de Plombieres le 20 juin. Il étoit arrêté, il eſt vrai, par le S^r^ Freydag dès le 1^er^ juin; mais c'étoit ſeulement juſqu'au jour où le livre des poéſies imprimées de S. M. le Roi de Pruſſe ſeroit remis au S^r^ Freydag : le S^r^ Freydag avoit ſigné ce billet au nom du Roi ſon maître :

« Monſieur, ſitôt le grand ballot où eſt l'œuvre de poéſie que Sa Majeſté redemande ſera ici, & l'œuvre de poéſie rendu à moi, vous pourrez partir où bon vous ſemblera.

« FREYDAG, *réſident*. »

Francfort, 1^er^ juin.

Le ballot & le livre en queſtion étant re-

venus le 17 juin & remis aux mains du Sr Freydag, le Sr de Voltaire ayant rempli tous ſes engagemens, s'étoit cru en droit de partir & d'aller chercher les ſecours néceſſaires à ſa mauvaiſe ſanté. Sa niece devoit partir quelques jours après avec tous ſes effets qu'il laiſſoit en dépôt. Il n'avoit jamais promis de reſter, paſſé le moment où ce livre des poéſies de S. M. ſeroit revenu. Si les ſieurs Freydag & Schmidt, pour s'excuſer, diſent qu'il avoit donné ſa parole de reſter encore, rien n'eſt plus faux, ni moins naturel. Il eſt évident que s'ils avoient voulu exiger de lui qu'il demeurât encore priſonnier ſur parole, ils auroient demandé une parole par écrit, comme le Sr Freydag avoit fait le 1er de juin.

S. M. verra aiſément l'innocence & le malheur des ſupplians par la démarche du Sr Freydag qui eſt venu exiger le 21, à deux heures après midi, un écrit par lequel les priſonniers promettoient de ne jamais parler de ce qui s'eſt paſſé.

Les priſonniers détenus ſi cruellement au nom de S. M. font ferment que tout ce qu'ils avancent eſt véritable, & ſuppriment des violences qui exciteroient trop d'indignation : ils eſperent tout de l'équité de Sa Majeſté.

## XII

MADAME DENIS AU ROI DE PRUSSE.

Sire,

J'ignore ſi mes très-humbles requêtes ſont parvenues aux pieds de Votre Majeſté.

J'ai eu l'honneur de lui mander avec quelle violence j'ai été traînée à pied dans la rue, le 20 au soir, par le S[r] Dorn, notaire impérial, qui ſert de ſecrétaire au S[r] de Freydag, votre réſident, qu'on m'a ôté mes domeſtiques, ma femme de chambre, que le S[r] Dorn a eu l'inſolence de paſſer la nuit, ſeul, dans ma chambre.

Le 21, à deux heures après midi, le S[r] Freydag m'a fait dire que je pouvois voir mon oncle; on m'y a conduite avec des ſoldats. Le S[r] Freydag eſt venu à trois heures avec le S[r] Schmidt nous promettre que nous ſerions libres ſi nous lui rendions ſes deux billets conçus en ces termes :

« Monſieur,

« Sitôt le grand ballot où ſe trouve l'œuvre de poéſie du Roi ſera ici, & l'œuvre de poéſie rendu à moi, vous pourrez partir où bon vous ſemblera.

« Freydag, *réſident.* »

A Francfort, 1[er] juin.

Nous avons rendu les billets en préſence de nos gens. On a ouvert la caiſſe, on a pris le livre, on nous a promis notre liberté, & je demeure en priſon.

Le 22, le ſieur Dorn eſt venu nous faire ſigner le modele d'une requête à meſſieurs Freydag & Schmidt, nous promettant que nous ſerions élargis ſur le champ. Un jeune homme de Potſdam que mon oncle a amené a traduit cette requête, mon oncle l'a ſignée, & je reſte priſonniere avec mon oncle. On nous demande cent vingt-huit écus par jour pour notre détention.

Le 25, Dorn eſt revenu me dire que ſi je voulois retourner en France je le pouvois; mais que ſi je voulois reſter avec mon oncle, je ſerois priſonniere comme lui; je lui ai fait demander pourquoi j'étois priſonniere, & il m'a répondu que c'étoit pour avoir excuſé mon oncle chez le bourgmeſtre.

Sire, je jure à V. M. que mon oncle ne partoit que ſur la foi des promeſſes du Sr Freydag, qu'il n'a jamais donné ſa parole qu'il dût reſter après le retour du livre. Il partoit avec tant de bonne foi, qu'il laiſſoit ſa caiſſe & ſes effets entre les mains de votre réſident. Il s'en alloit coucher ſeul à deux lieues ſans avoir même de valiſe. Je reſtois en otage. Il a ſatisfait à tous ſes engagemens; il a obéi en tout à vos ordres; il a été même au delà.

Sire, je demande votre pitié & votre juſ-

tice pour lui & pour moi : & s'il y a un mot contre la vérité dans ma requête, nous nous ſoumettons aux plus grandes peines; nous n'avons d'eſpérance que dans votre équité & dans votre compaſſion.

Je ſuis avec le plus profond reſpect,

SIRE,

De Votre Majeſté,

La très-humble & très-obéiſſante ſervante,

DENIS.

A Francfort, le 26 juin.

---

## XIII (1)

Madame Denis, qui eſt retombée très-malade, ſupplie avec la plus vive inſtance monſieur le chevalier de la Touche d'avoir la bonté de faire rendre ſurement au Roi les papiers ci-joints : ils ſont de la plus grande importance. Elle craint que ſes lettres n'aient été interceptées. Elle lui en aura la plus grande obligation.

A Francfort, le 25 juin 1753.

(1) A ce billet étoient joints les deux lettres ſuivantes.

# XIV

DE M. DE VOLTAIRE AU ROI DE PRUSSE.

A Francfort, 26 juin.

Sire,

Si mes lettres ne ſont pas parvenues à Votre Majeſté comme j'ai lieu de le craindre, daignez au moins lire celle-ci. Daignez voir la ſituation affreuſe où eſt réduite une femme reſpectable qui n'a rien à ſe reprocher, & qu'on a traitée avec la plus grande violence & la plus grande ignominie. Quelle funeſte ſuite de quinze ans de bontés! Sire, ſi j'ai fait des fautes, je vous en demande pardon mille fois. J'oublierai à jamais Maupertuis, mais, au nom de votre humanité, rendez la vie à une femme qui a fait deux cents lieues pour avoir ſoin d'un malade infortuné, & qu'une mort affreuſe que cette avanture peut lui cauſer ne ſoit pas le prix de ſa belle action. Pardonnez-moi, Sire, je vous en conjure.

---

## XV

### DE M. DE VOLTAIRE AU CHEVALIER DE LA TOUCHE.

A Francfort, 26 juin.

Monſieur,

Ma niece, dans ſon malheur inouï, a encore pour ſurcroît de maux la crainte que ſes juſtes plaintes ne ſoient pas parvenues aux pieds de Sa Majeſté. Elle vous ſupplie inſtamment de donner ou faire donner ce paquet au Roi en mains propres. Cela ſeul peut lui ſauver la vie qui eſt dans un grand danger. Au nom de l'humanité, Monſieur, faites rendre ce paquet en droiture. Comptez ſur notre tendre reconnoiſſance & ſur mon reſpectueux attachement.

V.

---

## XVI

### DE MADAME DE FONTAINE AU CHEVALIER DE LA TOUCHE.

Monſieur,

J'ai recours à Votre Excellence ſans avoir l'honneur d'en être connue, mais je ſais que les malheureux ont des droits ſur les âmes nobles & généreuſes; c'eſt à ce titre que je

vous implore pour un oncle & une sœur qui sont dans la situation la plus cruelle & la plus inattendue. M. de Voltaire & Mme Denis sont prisonniers à Francfort : j'ignore quels sont les torts de mon malheureux oncle avec le Roi de Prusse; il en a sans doute puisqu'il a pu déplaire à S. M., quoiqu'il n'ait paru de lui jusqu'à présent que les sentimens de la plus profonde vénération, d'un respect & d'un attachement inviolables, & dont il lui a donné de bien fortes preuves: mais ma sœur, qui est françoise, qui n'a jamais eu le désir ni le pouvoir de manquer au Roi, comment & de quoi la punit-on ? Elle a été attendre M. de Voltaire à Strasbourg pour le mener à Plombieres; elle apprend qu'il est resté malade à Francfort, elle y court, & le trouve mourant & arrêté dans son auberge par le ministre du Roi de Prusse pour un livre de poésies de S. M., qu'elle lui avoit permis d'emporter quand il en prit congé. Ce livre étoit dans des ballots à Hambourg : M. de Voltaire les a fait venir avec toute la diligence possible : le ministre a refusé de les ouvrir sans de nouveaux ordres du Roi, quoiqu'il lui eût remis un billet lorsqu'il l'arrêta, par lequel il lui disoit qu'il seroit libre de continuer sa route aussitôt qu'il lui auroit rendu ce livre. Quatre jours après on lui donne une garde dans sa chambre. on en donne une à Mme Denis; ils ne peuvent plus se voir; ils n'ont pas la liberté d'écrire :

c'eſt par ſa femme de chambre que j'apprens cet événement : on la punit donc des ſoins qu'elle a cru devoir à ſon oncle mourant & malheureux? C'eſt un crime que je déſirerois que ma poſition me permît de partager avec elle; mais je ne ſaurois croire que le Roi ait dicté un pareil arrêt, il ſeroit trop contraire aux idées de grandeur, de bonté, de juſtice que toutes ſes actions nous ont données de lui. D'ailleurs, je ſais qu'il n'eſt arrivé à Berlin que le 15, & cet empriſonnement eſt du 20 : je ne puis donc douter que ce ne ſoit un attentat du miniſtre, contre lequel je réclame la protection de Votre Excellence auprès du Roi. Fléchiſſez-le pour mon malheureux oncle, rappelez-lui ſes premieres bontés : enfin, Monſieur, je n'eſpere qu'en vous. Il a été un tems où vous les avez honorés l'un & l'autre de votre eſtime, ils méritent à préſent toute votre compaſſion; j'eſpere que vous ne la leur refuſerez pas, & à moi la permiſſion de vous aſſurer du reſpect avec lequel je ſuis, Monſieur, de Votre Excellence, la très-humble & très-obéiſſante ſervante,

MIGNOT DE FONTAINE.

A Paris, ce 28 juin.

A l'hôtel d'Herbouville, rue Pavée, au Marais.

---

## XVII

Sans date (1).

Je vous demande mille pardons, Monſieur, de la liberté que prend ma pauvre niece : pardonnez à une pauvre femme en larmes. Je ſuis bien loin de pouvoir être dans votre voiſinage; je ſuis très-malade : ſi je peux me traîner demain chez vous, j'irai vous remercier de toutes vos bontés & vous en demander la continuation.

V.

---

## XVIII

REQUÊTE DE M. DE VOLTAIRE ET DE MADAME DENIS AU ROI DE PRUSSE.

La dame Denis & le ſieur de Voltaire, dans l'excès de leurs malheurs, ſe jetent encore aux pieds de Sa Majeſté, ils ſont toujours arrêtés à Francfort quoique S. M. ait ordonné leur délivrance par la lettre écrite en ſon nom, de Potſdam, le 30 mai, & qu'en conſéquence le conſeil de ville les a déclarés libres. La dame Denis repréſente qu'elle a été traînée

(1) Ce billet devoit accompagner la lettre ſuivante de Mme Denis au Roi de Pruſſe, & porter en conſéquence la date du 27 ou 28 juin 1753.

le 20 juin, ſans aucun ordre, ſans aucun prétexte, par le nommé Dorn, ci-devant notaire impérial, caſſé par le magiſtrat, & ayant un aſile en ville en ſervant le ſieur de Freydag; que le dit Dorn enferma la dame Denis dans une chambre haute où il paſſa toute la nuit, ſeul avec elle, tandis qu'il avoit mis quatre ſoldats à ſa porte. Qu'on lui prit ſon argent, ſes bijoux; que pendant ce tems le ſieur de Voltaire fut arrêté chez le ſieur Schmidt, qui prit lui-même dans les poches du dit ſieur de Voltaire quarante-ſix louis d'or, treize quadruples d'Eſpagne, douze carolins, ſix demi carolins, quatre demi louis avec des bijoux, &c., ſans en faire aucun procès verbal & ſans aucune formalité. Que le ſieur Schmidt étant ſommé de rendre cet argent, le 6 juillet, a envoyé à l'auberge du Lion-d'Or le nommé Dorn par un nouvel outrage à la dame Denis; que le nommé Dorn voyant paſſer le ſieur de Voltaire avec un piſtolet qui n'étoit pas chargé & où il n'y avoit pas même de pierre, a pris ce prétexte pour s'enfuir avec l'argent.

Les ſupplians informent ſeulement S. M. de cette vexation nouvelle; ils parlent dans l'eſpérance que S. M. daignera ordonner qu'on leur rende leurs effets & permettre qu'ils s'adreſſent aux juſtices ordinaires, attendu que le Sr Schmidt les perſécute pour les frais de priſon, leur retient leurs effets, leur ar-

gent, & les menace de les faire encore arrêter lundi prochain.

Dans cet abîme de malheurs, les fupplians, qui ne font coupables en rien & qui n'attendent que le moment d'aller déplorer tant d'horreurs dans leur patrie, n'efperent qu'en la miféricorde de Sa Majefté le Roi de Pruffe, &c.

---

## XIX

DE M. DE V. AU CHEVALIER
DE LA TOUCHE.

Francfort, 29 juin 1753.

Madame Denis & fon oncle réiterent à monfieur le chevalier de la Touche les affurances de leur attachement & de leur reconnoiffance. Ils le fupplient de vouloir bien encore faire parvenir au Roi de Pruffe cette requête, & ils fe flattent que les autres ont été furement tranfmifes. Ils lui demandent bien pardon de tant de peines.

---

## XX

### REQUÊTE DE MADAME DENIS AU ROI DE PRUSSE.

Sire,

Dans la crainte où nous devons être que nos plaintes n'aient été interceptées par les ſieurs Freydag & Schmidt, pardonnez-nous ſi nous nous jetons aux pieds de V. M. Elle ſait ſans doute avec quelle violence horrible une femme innocente a été traitée; mais elle ignore peut-être quel piege on nous avoit tendu. Le Sr Freydag écrivit le 18 au ſieur de Voltaire : « Les ordres favorables du Roi ſont la ſuite du rapport du 5 de ce mois, où je ne pouvois aſſez louer ni aſſez admirer votre réſignation à la volonté du Roi, votre obéiſſance & vos proteſtations ſinceres de fidélité, &c. »

Nous avons envoyé cette lettre au ſieur Frederſdorff, correſpondant de Schmidt.

Sire, nous n'avons certainement manqué à rien; nous nous ſommes repoſés ſur l'aſſurance donnée en votre nom par le Sr Freydag que nous pouvions partir.

On nous fait eſpérer dans la priſon où la dame Denis garde à préſent le Sr de Voltaire que le magiſtrat rendra un compte fidèle à V. M.

Nous ſommes deux étrangers qui n'avons ici de protection que votre équité & votre miſéricorde. Tout Francfort ſait que la violence qu'on nous a faite n'a eu pour but que de nous extorquer cent vingt-huit écus par jour : V. M. peut s'informer ſi les mêmes perſonnes n'ont pas déjà pluſieurs fois commis à Francfort des choſes auſſi dures. Mais ce n'eſt pas là l'objet de nos plaintes : nous conjurons V. M. de daigner empêcher qu'on abuſe davantage de ſon nom ſacré pour perſécuter deux étrangers dont l'un eſt attaqué d'une maladie mortelle, & qui attendent leur ſureté de votre pitié qu'ils implorent avec la ſoumiſſion la plus entiere & le plus profond reſpect.

DENIS.

A Francfort, le 29 juin.

---

## XXI

DE M. DE V. AU CHEVALIER DE LA TOUCHE.

Francfort, 7 juillet.

Madame Denis & M. de Voltaire, réduits à de bien triſtes extrémités, ſupplient inſtamment M. le Chevalier de vouloir bien faire parvenir au Roi cette requête. On ne de-

mande autre chose de ses bontés que de donner cours aux requêtes & lettres qu'on a pris la liberté de lui adresser, afin qu'elles parviennent au Roi en toute sureté. On se flatte qu'il daignera rendre ce bon office. On lui présente les plus sincères protestations d'attachement & de reconnoissance.

---

## XXII

### LE CHEVALIER DE LA TOUCHE A M. DE V.

A Berlin, ce 21 juillet 1753.

J'ai reçu, Monsieur, par la poste du 15 & 18 de ce mois vos lettres du 23, 25, 26 & 29 du mois dernier, avec les pieces qui les accompagnoient. J'en aurois fait l'usage que vous aviez marqué si M. le comte de Podevilz ne m'avoit dit que vos affaires étoient finies, & que vous étiez, suivant la lettre que vous lui avez écrite, dans les environs de Mayence où je vous adresse celle-ci, pour vous marquer combien je suis charmé de vous savoir en liberté aussi bien que madame Denis, que j'assure de mon respect. Mandez-moi à votre loisir ce que vous voulez que je fasse du duplicata qui sera entre mes mains, & soyez persuadé que je m'intéresse très sincèrement à

tout ce qui peut vous arriver d'heureux & de ſatisfaiſant.

Je ſuis, &c.

A M. de V.

---

## XXIII

Les deux pièces ſuivantes faiſoient partie du Recueil qu'on vient de tranſcrire & ſans doute avoient été miſes en circulation par Voltaire; on les copie ſans croire pourtant qu'elles ſoient inédites.

Le premier janvier, M. de Voltaire renvoya à S. M. Pruſſienne la clef d'or & le cordon de l'ordre dont le Roi l'avoit honoré, & ſe démit d'une penſion de vingt mille livres & de tout ce qui lui en eſt dû. Le Roi lui envoya ſur-le-champ le ſurintendant de ſa maiſon, qui lui rendit ſa clef, ſon cordon & ſes brevets de penſion. Le lendemain le Roi lui écrivit une lettre pleine de bonté, & M. de Voltaire, pénétré de reſpect & de reconnoiſſance, a perſiſté à ſupplier S. M. de vouloir bien accepter ſa démiſſion entiere, & de lui conſerver l'honneur de ſa protection & de ſa bienveillance qu'il préféroit à tous les biens & à tous les titres, lui alléguant que déſormais il étoit inutile à S. M. On ignore encore ſi le Roi de Pruſſe a accepté ſa démiſſion.

---

## XXIV

Le mercredi 7 février 1753, M. le chevalier d'Arcy de l'Académie des Sciences de Paris, chargé de rendre compte à l'Académie du fond du procès de MM. Kœnig & Maupertuis, démontra que les propoſitions de M. Maupertuis étoient des pétitions de principe & des paralogiſmes. Toute l'Académie ayant examiné mûrement le mémoire de M. le ch. d'Arcy fut unanimement de ſon opinion, & M. de Réaumur, l'un des commiſſaires, écrivit au nom de l'Académie ces propres paroles à M. Kœnig, le 11 février ſuivant : « La vérité & la candeur ont un triomphe complet ſur les ſophiſmes par lesquels on a prétendu ſe placer au-deſſus des plus grands hommes, & ſurtout des petites adreſſes mépriſables par leſquelles on a cherché à en impoſer. »

---

## XXV

### COPIE DE LA LETTRE DE M. DE MAUPERTUIS A M. DE VOLTAIRE.

De Berlin, du 3 avril 1753.

Les gazettes difent que vous êtes demeuré malade à Leipzick; les nouvelles particulieres affurent que vous n'y féjournez que pour faire imprimer de nouveaux libelles : pour moi, je veux vous faire favoir des nouvelles de mon état & de mes deffeins.

Je n'ai jamais rien fait contre vous, rien écrit, rien dit : j'ai cru même indigne de moi de répondre un mot à toutes les impertinences que jufqu'ici vous avez répandues, & j'ai mieux aimé laiffer courir des hiftoires de M. de la Baumelle, dont j'avois le défaveu par écrit, & cent autres fauffetés que vous avez débitées pour tâcher de colorer votre conduite à mon égard, que de foutenir une guerre auffi indécente. La juftice que m'a faite le Roi de vos premiers écrits, ma maladie & le peu de cas que je fais de mes ouvrages ont pu jufqu'ici juftifier mon indolence; mais s'il eft vrai que votre deffein foit de m'attaquer encore, & de m'attaquer, comme vous avez déjà fait, par des perfonnalités, je vous déclare qu'au lieu de vous répondre par des écrits, ma fanté eft affez bonne pour vous trouver partout où

vous ſerez, & pour tirer de vous la vengeance la plus complète.

Rendez grâce au reſpect & à l'obéiſſance qui ont juſqu'ici retenu mon bras, & qui vous ont ſauvé de la plus malheureuſe aventure qui vous ſoit encore arrivée (1).

---

(1) Cette lettre a ſouvent été imprimée, mais avec des variantes qui ſemblent moins fidèles. On connoît trop la plaiſante réponſe que Voltaire y fit pour la reproduire ici.